



Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous avez fait une demande d'inscription auprès de la Petite École d'Hydra et nous sommes heureux que vous souhaitiez que vos enfants rejoignent notre structure.

La Petite École d'Hydra est une école primaire d'entreprises, conventionnée de la Mission Laïque Française, qui scolarise des élèves de la TPS au CM2, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Association de droit français reconnue d'utilité publique et à but non lucratif, la Mlf s'inscrit dans les grandes orientations de la politique étrangère de la France. Elle suit également les directives du ministère de l'Éducation nationale permettant d'établir par l'homologation, la conformité des programmes des établissements scolaires à l'étranger. Les enfants scolarisés dans les écoles d'entreprises y reçoivent donc un enseignement français qui leur permettra de réintégrer de plein droit un établissement en France à leur retour ou bien une école du réseau de l'enseignement français AEFE dans un autre pays d'expatriation.

En vertu de l'article 01 du Décret Présidentiel 07-14 du 14 janvier 2007, notre établissement scolarise des enfants français, des ressortissants d'autres pays de l'Union Européenne, ou d'autres étrangers tiers francophones. Nous avons vocation à accueillir en priorité les enfants de cadres expatriés d'entreprises partenaires étrangères ou algériennes et les enfants du personnel expatrié d'ambassades.

À ce titre, toute demande d'inscription est soumise à une commission et devra respecter des critères à la fois administratifs et pédagogiques. Nous attirons donc votre attention sur l'importance de communiquer dans les meilleurs délais tous les documents exigés lors de la constitution du dossier d'inscription.

En visitant notre site internet vous pourrez commencer à découvrir votre nouvelle communauté.

Nous vous prions, Chère Madame, Cher Monsieur, de recevoir l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le Comité de Gestion de l'Association de la Petite Ecole d'Hydra